



Ce cahier d'acteur a été rédigé par les étudiants de 1^{ère} année du Master Sciences de la Mer, parcours Écologie Marine et Halieutique (EMAH), de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Il porte sur les aires marines protégées.

Le parcours EMAH, localisé à Boulogne-sur-Mer, bénéficie du dispositif d'excellence IFSEA, une Ecole Universitaire de Recherche autour des sciences de la mer qui promeut les approches transdisciplinaires afin de former des étudiants ayant de nouvelles compétences pour relever les défis auxquels sont confrontés les écosystèmes marins et les filières associées dont la filière halieutique.

Contact : Master Sciences de la mer ULCO / IFSEA

Adresse : Quai Masset – Bassin Napoléon 62200 – Boulogne-sur-Mer

Tél : +33 (3) 21 99 45 23

Mail : ifsea@univ-littoral.fr

Sites internet :

ifsea.univ-littoral.fr

mastersciencesdelamer.univ-littoral.fr

Le point de vue des étudiants du master Sciences de la mer de l'ULCO sur les Aires Marines Protégées

EN BREF. Dans le cadre du débat public "La mer en débat" relatif à la planification maritime, de nombreuses contributions sont attendues par la CNDP.

En tant qu'étudiants en Sciences de la mer, nous sommes concernés par ce débat notamment sur la question des aires marines protégées (AMP). Les aires marines protégées sont des espaces délimités répondant à des objectifs de protection de la nature sur le long terme. Ces aires sont organisées en réseaux connectés. Aujourd'hui, 33% des eaux territoriales françaises sont couvertes par des AMP.

D'ici à 2030, d'après le Décret n°2022-527 du 12 avril 2022, il est prévu une augmentation globale de couverture de ces AMP permettant une meilleure protection de la biodiversité marine. Même si les AMP sont des entités efficaces dans la conservation de la biodiversité et par conséquent dans l'augmentation de la productivité des milieux, leur implantation peut être mal acceptée car elles restreignent certaines activités comme la pêche, pour laquelle elles sont pourtant bénéfiques à moyen et long terme.

Les AMP illustrent la complexité de la gestion des multiples activités coexistant en mer et l'urgence de trouver des compromis afin de concilier durabilité et bien être humain.

Dans ce cahier d'acteur, nous allons résumer les impacts des AMP sur la biodiversité et la productivité des écosystèmes. Nous évoquerons également les conflits avec les éoliennes en mer.



MAINTIEN ET RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ

La conservation de la biodiversité marine est favorisée par la création d'AMP, qui agissent comme des sanctuaires pour les écosystèmes marins fragiles et les espèces en danger. En France, le maintien et la restauration de la biodiversité dans les AMP impliquent une approche multi-usage, intégrant à la fois la protection légale, la gestion efficace des ressources, la surveillance constante et l'engagement communautaire. La réglementation est claire pour prévenir de la pêche non durable, la pollution comme l'utilisation d'hydrocarbure et d'autres activités humaines destructrices. Ces règles et lois fournissent un cadre juridique solide pour la conservation des habitats marins fragiles et des espèces menacées.

Outre la protection des habitats essentiels fragiles et les espèces rares, à rôle écologique clé ou emblématiques, les AMP augmentent la productivité des écosystèmes marins en :

- assurant le maintien des zones de frayères, de nourriceries et de nurseries ce qui sécurise la reproduction de différentes espèces dont des espèces à intérêt halieutique,
- stimulant les processus écologiques par le maintien des interactions entre espèces et le cycle des nutriments ce qui favorise des écosystèmes sains et dynamiques.

Les AMP contribuent à maintenir la santé des écosystèmes et renforcent leur résilience face aux changements climatiques. Un suivi régulier de l'état de la biodiversité au sein des AMP est crucial pour détecter rapidement les changements et pouvoir réagir et également pour étudier leur efficacité.

RENOUVELLEMENT DES STOCKS

Les AMP servent de zones de reproduction et de nourricerie pour les espèces d'intérêt commercial, ce qui contribue à maintenir des stocks halieutiques sains et à soutenir l'activité de pêche.

En augmentant la productivité en leur sein, les AMP contribuent à un effet "d'export" bénéfique à la pêche: les espèces d'intérêt commercial se dispersent en dehors de l'AMP soit sous forme adulte pour être disponibles immédiatement à la pêche, soit sous forme d'œufs et de larves qui vont alimenter les zones de pêche par des juvéniles qui en grandissant fourniront la ressource à prélever contribuant ainsi à la reconstitution des populations à l'extérieur de l'AMP. Cet effet est connu sous le terme d'effet réserve ou "spillover".

La mise en place de réglementations de pêche

stricte à l'intérieur et autour des AMP est essentielle pour prévenir la surpêche et garantir le renouvellement des stocks. Cela peut inclure l'établissement de quotas de pêche, la limitation des engins de pêche destructeurs ou la promotion de pratiques de pêche sélectives qui minimisent les prises accessoires et les impacts sur les espèces non ciblées. Ces restrictions peuvent être perçues comme des obstacles à court terme par les professionnels.

Cependant, à long terme, les AMP offrent des avantages économiques en favorisant la restauration des stocks d'espèces à intérêt halieutique et contribuent donc à soutenir la pêche durable.

DES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET CULTURELS

Les écosystèmes marins fournissent des services écosystémiques dont dépendent la survie et le bien-être des populations humaines comme la régulation du climat, la purification de l'eau, la protection des côtes, la production d'oxygène et l'approvisionnement en ressources alimentaires. En préservant l'intégrité des écosystèmes marins et en limitant les impacts des activités humaines, les AMP jouent un rôle évident dans le maintien de ces services.

De plus, les AMP constituent des moteurs de développement durable pour les communautés côtières et les économies nationales, notamment grâce à l'écotourisme qui génère des emplois et des revenus.

DES CONFLITS D'USAGES À PREVENIR

Dans un espace maritime déjà fortement occupé par les multiples usages (pêche professionnelle et de plaisance, aquaculture, diverses activités extractives, clapage, navigation, zones militaires, activités récréatives etc...), les AMP peuvent être perçues comme une contrainte supplémentaire et générer des conflits qui opposent généralement les intérêts des différentes parties prenantes. Il est donc crucial de reconnaître et de gérer ces conflits pour assurer la durabilité et l'efficacité des AMP.

Les intérêts de conservation des ressources marines doivent être équilibrés avec les besoins économiques particulièrement des pêcheurs, or ce n'est pas chose facile. Ceci nécessite une planification méticuleuse, une consultation des parties prenantes et une évaluation approfondie des impacts potentiels afin de trouver des compromis et des solutions adaptées à chaque contexte spécifique. Il s'agit de promouvoir les approches dites gagnant-gagnant avec les professionnels de la pêche.

D'autres activités comme la navigation de plaisance, les croisières ou les activités nautiques posent moins de scrupules dans le sens où elles ne constituent pas une activité de première nécessité comme la pêche.

ÉOLIENNES EN MER ET AIRES MARINES PROTÉGÉES

L'installation d'éoliennes en mer en général et dans les aires marines protégées en particulier suscite toujours des débats complexes. D'une part, l'énergie éolienne offshore est une source d'énergie qui va contribuer indéniablement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et donc à l'atténuation du changement climatique. D'autre part, les AMP sont des zones de protection de la biodiversité marine où les installations humaines doivent être exclues dans leur majorité.

La question peut être abordée dans deux sens: (1) une AMP peut-elle accueillir un parc éolien? (2) un parc éolien peut-il être considéré comme une AMP?

Les éoliennes en mer ont des bénéfices pour la biodiversité marine à divers niveaux: (i) elles permettent de réduire les gaz à effet de serre, (ii) elles génèrent un effet récif lorsque les mâts sont colonisés par des espèces sessiles et leurs espèces associées, augmentant ainsi la diversité et attirant les consommateurs comme les gros poissons et (iii) elle génèrent un effet "spillover" en agissant comme des sources à partir desquelles les oeufs et les larves émis en leur sein - par les espèces colonisatrices des mâts et associées - vont se disperser.

Mais les éoliennes en mer ont aussi des effets négatifs sur la biodiversité marine particulièrement pendant la phase de construction des parcs (forte destruction mécanique du fond, émission de bruit etc...) et également pendant la phase d'exploitation (perturbation de la mégafaune marine, émission de bruit et de lumière, risques de collisions avec l'avifaune, perturbation des corridors de migration, relargage de polluants et de substances chimiques issus des matériaux de construction etc...).

Malgré l'exclusion de beaucoup d'activités humaines au sein des parcs éoliens et malgré les bénéfices que la biodiversité peut en tirer, nous ne pouvons pas considérer qu'un parc éolien est une AMP ni admettre qu'une AMP puisse accueillir un parc éolien. Toutefois, considérer qu'un parc éolien est une entité participant à la mise en réserve est envisageable à condition que son installation ne soit pas destructrice des fonds, ce qui est le cas

des éoliennes flottantes par exemple.

CONCLUSION

Les Aires Marines Protégées représentent des outils essentiels pour la préservation de la biodiversité marine, le renouvellement des stocks halieutiques, la promotion du développement durable et la fourniture de services écosystémiques pour les humains. En tant qu'étudiants en 1^{ère} année de master en Science de la mer, il nous semble crucial, pour toutes les raisons énumérées ci-dessus, que la planification maritime française considère la nécessité d'atteindre des objectifs ambitieux en terme de surface des zones à protection forte.

Or cela constitue un défi étant donné la multiplicité des usages et les relations conflictuelles entre certains d'entre eux. La concertation entre les parties prenantes, les approches participatives et la recherche de compromis ne se feront pas sans sacrifices mais permettront d'éviter une "tragédie des biens communs".

